

De: Mairie Malansac
Envoyé: mercredi 6 juin 2018 08:26
À: Francoise Gautier
Objet: TR: enquête publique projet éoliennes - à l'attention de Madame Hanrot-Lore

De : Benoit Lepiolet [mailto:benoit.lepiolet@gmail.com]
Envoyé : mercredi 6 juin 2018 00:04
À : Mairie Malansac
Objet : enquête publique projet éoliennes - à l'attention de Madame Hanrot-Lore

Bonjour Madame,

Concernant le projet éolien de Malansac,
comme pour tout autre projet de ce type,
Je m'inquiète des retombées positives sur le territoire en question.

Des contrats sont signés avec des agriculteurs pour la location de parcelles, lieu d'implantation des éoliennes.

Une fois le bail expiré ou rompu, qui gère et surtout qui paie le démantèlement de l'infrastructure ?
Évacuation du Béton et des Éoliennes et remise en état de la terre pour la rendre de nouveau cultivable. Les actionnaires d'Enercon ou les enfants d'agriculteurs ?

Les contrats cités plus haut sont sous close de confidentialité. Les agriculteurs ne peuvent donc pas demander d'aide juridique pour évaluer leurs risques ?

Je ne doute pas qu'Enercon soit bien armé de ce côté. N'y a t il pas un déséquilibre ?

Les éoliennes ont une durée de vie de 20 ans en moyenne.

L'amortissement doit être sur moins de 10 ans pour ce type de projet.

Si le rachat de l'électricité à bon prix ne dure pas plus de 10 ans (et il y a de quoi le penser), je doute que l'exploitation continue avec les frais de maintenance que ces outils demandent. Que se passera t il a ce moment là ?

A voir les éoliennes déjà en place depuis quelques années et notamment celles situés à proximité de la voie rapide nantes/vannes, entre la Roche Bernard et Muzillac il me semble, la rouille s'installe vite...

Notre société est en crise.

Est ce que ce projet est vertueux pour cette société ?

Combien de personnes en tireront profit ? une société étrangère qui doit rémunérer des actionnaires, 3 paysans au plus et des constructeurs qui ne sont pas des locaux.

La commune de Malansac qui va recevoir de petites recettes fiscales. à quelle hauteur ?

Je remarque que sur ce type de projet, lorsque des actionnaires gagnent de l'argent, le contribuable en perd.

Ne nous trompons pas, le premier objectif est de faire de l'argent, pas de sauver la planète !

N'y a t il pas mieux à faire comme projet ? ne faudrait il pas mettre notre énergie ailleurs ?

Merci de prendre en compte ce courriel.
cordialement

Benoit Le Piolet
le fol
56220 Pluherlin